

Conseil d'administration du lycée Bezout de Nemours

Motion CUI du 2/12/2010

La suppression des contrats CUI (contrats uniques d'insertion) provoque dans notre établissement le manque hebdomadaire de :

- 40 heures au CDI
- 40 heures en vie scolaire
- 20 heures en laboratoire.

La conséquence est un déficit de surveillant au quotidien, des fermetures de permanences, des fermetures du CDI, laissant les élèves sans endroit où travailler et un laboratoire surchargé.

Cela s'ajoute à l'absence d'infirmière scolaire depuis le début de l'année. Le CA demande que ces heures manquantes soient pourvues en urgence en personnel qualifié, notamment par l'ouverture d'un poste d'assistant d'éducation. Il en va de la sécurité, de la qualité d'accueil et de travail des élèves et personnels de l'établissement.

Motion AED du 16 juin 2011

Le conseil d'administration (CA) vient de prendre connaissance du projet rectoral de supprimer un demi-poste d'assistant d'éducation (AED) dans notre établissement, alors que nous en manquons. Le CA demande que ce demi-poste ne soit pas supprimé et que 40 heures postes d'AED supplémentaires soient allouées à notre établissement.

voté à l'unanimité moins une abstention